



CONFERENCE DES **COMMANDANTS DES POLICES** CANTONALES
CENTRE DE COMPÉTENCE **TECHNIQUE POLICIÈRE ET INFORMATIQUE** TPI



BUREAU INFORMATIQUE POLICIÈRE

RAPPORT ANNUEL 2015

PROGRAMME HIP & TIC

HARMONISATION DE L'INFORMATIQUE POLICIÈRE

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
ORGANISATION ET PERSONNEL	3
Mutations parmi le personnel fixe	
Membres du comité du programme HIP en 2015	
Membres de la direction du programme HIP & TIC en 2015	
Membres du comité de pilotage TPI en 2015	
Accord administratif de coopération policière	
EXPLOITATION	6
Comité du programme HIP, direction du programme HIP & TIC, comité de pilotage TPI	
Bureau Informatique policière	
FINANCES	7
APPLICATIONS EN COURS D'EXPLOITATION	8
Application Suisse ePOLICE (SeP)	
Application pour les unités spéciales (AppSOE)	
Autres applications	
PROJETS	9
Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)	
Harmonisation des tableaux de codes (HTC)	
Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)	
Projet InfoSearch (IFS)	
Projet Secure Police Mail (SPMail)	
Projet Instant Messenger Police (IMP)	
Projet d'application Prévention contre le cambriolage (App EP)	
TRAVAUX D'INITIALISATION DES PROJETS	11
Stratégie des appels d'urgence	
Gestion et traitement des « appels d'urgence eCall »	
Acheminement des appels d'urgence (NOW)	
Mise en place d'une gestion de l'architecture TIC	
Mise en place d'une gestion centralisée des identités et des accès (IAM)	
BILAN APRÈS QUATRE ANNÉES DE TRAVAIL	12
CONCLUSIONS	13
LISTE DE DISTRIBUTION ET PUBLICATION	14
GLOSSAIRE	15

INTRODUCTION

L'année dernière a été d'un côté une année de **consolidation** de l'**organisation TPI**, introduite en 2014 en remplacement de la CTPS vieille de presque cinquante ans. D'un autre côté, le **personnel** fixe au sein du programme HIP a fait l'objet d'un **renouvellement complet**. En outre, en 2015, les projets existants ont été poursuivis et de nouveaux projets ont été lancés. Le bulletin d'information, canal d'information le plus important et unanimement apprécié, consacré aux affaires TPI et HIP, est paru six fois comme prévu (en allemand et en français); dix éditions sont déjà parues jusqu'à fin 2015. Il constitue tout au long de l'année un *fil rouge* déterminant pour l'ensemble des travaux et des activités liés au programme HIP, mais également pour les affaires relatives à la technique policière.

2015: une année de consolidation de l'organisation et de renouvellement du personnel au niveau du bureau

ORGANISATION ET PERSONNEL

Mutations parmi le personnel fixe

- *Kurt Bader*, coll. scientifique HPI, a quitté l'équipe HIP fin avril 2015, après une année de collaboration, pour relever de nouveaux défis liés à la protection de la population au sein du DDPS. Nous avons attendu les autres changements de personnel envisagés avant de pourvoir à nouveau le poste.
- Depuis le 1er juillet 2015, *Peter Folini* assume une nouvelle fonction au sein du programme HIP. De par sa longue expérience en tant que président du groupe spécialisé Transmission et électronique (T&E) au sein de la CTPS, il maîtrise parfaitement les tâches et les projets dans ce domaine. Monsieur Folini reste au service de son employeur actuel (police cantonale de Zurich; celle-ci est indemnisée de manière appropriée par HIP), mais travaille sur les affaires du programme HIP. Il est chargé notamment de représenter les intérêts du programme HIP au sein des différents projets POLY de la protection de la population et au sein du projet clé Réseau sécurisé de données (RSD) de la Confédération et des cantons. Au vu de la nouvelle organisation TIC, l'accord conclu est à voir comme une solution positive, si les affaires liées à la transmission doivent dans l'avenir être traitées avec celles liées aux TIC (Technologies de l'information et de la communication).
- Fin juillet 2015, *Roman Pfister*, Programme Manager HIP, est parti en retraite anticipée. Il assurait cette fonction depuis début 2012 et a contribué dans une large mesure aux travaux de mise en place les années suivantes. Monsieur *Pfister* a accepté de continuer à exercer la fonction de PM HIP jusqu'à la nomination de son successeur. Il a par conséquent continué à assumer sa fonction habituelle pour HIP pendant quasiment quarante jours, jusqu'à la fin de l'année.
- Lors de la procédure de sélection pour la succession du PM HIP, il a été dûment tenu compte de la future orientation des programmes TPI/HIP et un appel à candidatures a été lancé pour le poste de directeur ou directrice du bureau. Le choix s'est porté sur *Gabriela Maurer*, laquelle dispose des meilleures qualifications pour ce poste. Elle a pris ses fonctions le premier octobre 2015.
- En concertation avec la directrice du bureau Informatique policière nouvellement nommée, *Martin Page* a été engagé le 1er novembre 2015 (taux d'oc-

Renouvellement complet du personnel HIP

HIP a désormais un accès direct à l'OFPP

*Départ à la retraite
PM HPI le
30.6.2015
Poursuite de son
activité sur la
base d'un mandat*

*01.10.2015:
Prise de fonctions
de la directrice du
bureau IP*

*01.11.2015:
Prise de fonctions*

cupation de 80%) en qualité de responsable du département Projets & Applications. Monsieur Page dispose d'une longue et vaste expérience en matière de projets et d'applications dans le paysage policier suisse, notamment dans l'environnement de l'ARGE ABI. Ainsi, nous sommes en mesure de répondre aux besoins accrus liés aux applications HIP actuellement exploitées.

- La comptabilité de tous les domaines (TP, IP et HIP) a été également prise en charge en 2015 par *Monika Kistler*. Dans le domaine des finances en particulier, il est essentiel de garantir une continuité au niveau du personnel, car les conditions cadres, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la comptabilité, sont soumises à des changements constants, dus en particulier aux exigences de l'organe de révision externe qui révisé tous les comptes de la CCPCS¹.

*du responsable
du département
Projets & Applications*

*Consolidation
dans le domaine
des finances et
de la comptabilité*

Membres du comité du programme HIP 2015

Deux mutations ont eu lieu au niveau du comité du programme HIP durant l'année 2015. Tous les membres du CP HIP se sont portés candidats à un nouveau mandat pour la période 2016-17 et ont été confirmés par les instances électorales compétentes (Conseil fédéral, CCDJP et CCPCS).

*La composition
du CP HIP de-
meure quasiment
inchangée*

	21.	22.	23.	24.	25.
<i>Hans-Jürg Käser</i> , conseiller d'Etat BE (présidence)	x	o	x	x	x
<i>Peter Gomm</i> , conseiller d'Etat SO	x	x	x	x	x
<i>Béatrice Métraux</i> , conseillère d'Etat, VD	x	x	x	x	o
<i>Roger Schneeberger</i> , secrétaire général CCDJP	x	x	x	x	x
<i>Thomas Würgler</i> , commandant POCA Zurich	x	o	x	x	o
<i>Karl Walker</i> , commandant police de Zoug	x	x	o	x	x
<i>Pascal Luthi</i> , commandant de la POCA Neuchâtel	x	x	o	x	x
<i>Ralph Hurni</i> , commandant police municipale Saint-Gall	x	x	x	x	x
<i>Nicoletta della Valle</i> , directrice fedpol	x	x	o	x	o
<i>Jürg Noth</i> , commandant Cgfr	x	x	o	x	x
<i>Christian Hirschi</i> , chef de l'informatique DFJP	x	x	o	o	x
<i>Peter Wüthrich</i> , chef des infrastructures, OFPP	x	x	x	x	x
<i>Markus Rössli</i> , président de la direction du programme HIP	x	x	x	x	x
<i>Roman Pfister</i> , Programme Manager HIP (PM HIP ai du 1.8.2015 jusqu'à la fin de l'année)	x	x	x	x	x
<i>Cédric Jost</i> , assistant et rédacteur des procès-verbaux HIP	x	x	x	x	x
NOUVEAU: <i>Gabriela Maurer</i> , directrice du bureau IP (depuis le 1.10.2015)	-	-	-	x	x

*L'organe d'état-
major du CP HIP
est renouvelé*

Invités permanents:

Bernhard Prestel, conseiller en stratégie HIP

Hanspeter Uster, conseiller juridique HIP

André Duvillard, délégué RNS

NOUVEAU: *Andreas Brunner*, représentant programme HIJ
(depuis mi-2015)

¹ Société BDO, filiale de Berne

Membres de la direction du programme HIP & TIC en 2015

Deux mutations ont eu également lieu au sein de la direction du programme durant l'année 2015.

	35.	36.	37.	38.	39.	40.	41.	42.
<i>Markus Rööslj</i> , président de la direction du programme HIP	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ruedi Baumgartner</i> , ZPK	X	0	X	X	X	0	X	X
<i>Raphael Niederhauser</i> , PKNW	X	X	X	X	X	0	X	0
<i>Ferdinand Feusi</i> , Concordat de police de Suisse orientale	X	X	0	X	X	X	X	X
<i>Roger Muller</i> , Corps de police Romandie & Tessin	X	0	X	X	X	X	X	X
<i>Daniel Hänni</i> , canton de Zurich	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Dario Frigerio</i> , canton du Tessin	X	0	X	0	X	0	X	X
<i>Yvonne Burger</i> , Infrastructure Cgfr	X	0	X	X	X	X	X	X
<i>Philippe Brönnimann</i> , fedpol	X	0	0	0	X	X	X	X
<i>Thomas Kiener</i> , Infrastructure OFPP	0	0	X	0	0	X	0	X
<i>Roman Pfister</i> , Programme Manager HIP (PM HIP ai du 1.8.2015 jusqu'à la fin de l'année)	X	X	0	X	0	0	0	X
<i>Peter Folini</i> , responsable du département Arch. technique	0	X	X	0	0	X	0	0
<i>Kurt Bader</i> , collaborateur scientifique HIP (jusqu'au 31.03.2015)	X	X	-	-	-	-	-	-
<i>Cédric Jost</i> , assistant / rédacteur procès-verbaux HIP	X	X	X	X	X	X	X	X
NOUVEAU: <i>Gabriela Maurer</i> , directrice du bureau IP (depuis le 1.10.2015)	-	-	-	-	-	-	X	X
NOUVEAU: <i>Martin Page</i> , responsable département Projets & Applications (depuis le 1.11.2015)	-	-	-	-	-	-	-	X

Organe d'état-major
 Le personnel de la DP HIP est renouvelé et renforcé par le responsable du département Projets & Applications

Membres du comité de pilotage TPI 2015

Au sein du CP TPI, une seule mutation a eu lieu en 2015.

	9.	10.	11.	12.	13.	14.
<i>Karl Walker</i> , président du Comité de pilotage TPI	X	X	X	X	X	X
<i>Martin Gächter</i> , Concordat de police de Suisse orientale	X	X	X	0	X	X
<i>Thomas Armbruster</i> , Concordat de police de Suisse centrale	X	X	X	0	X	X
<i>Jürg Coray</i> , Concordat de police Suisse du Nord-ouest	X	X	0	X	0	X
<i>Florian Walser</i> , Corps de police de Romandie	X	X	X	X	X	X
<i>Lorenzo Hutter</i> , Corps de police du Tessin	0	X	0	0	X	X
<i>Hans-Ruedi Troxler</i> , police cantonale de Zurich	X	X	X	X	X	X
<i>Thomas Kräuchi</i> , Office fédéral de la police, fedpol	X	X	X	0	0	X
<i>Stephan Lanz</i> , Corps des gardes-frontières	X	X	X	X	X	X
<i>Jürg Treichler</i> , secrétariat général DDPS (statut d'observateur)	0	X	0	X	X	X
<i>Peter Keller</i> , président de la direction du programme	X	X	X	X	X	X

Année de consolidation après le lancement en 2014

Technique policière

<i>Markus Rössli</i> , président de la direction du programme HIP & TIC	X	X	X	X	X	X
<i>Peter Folini</i> , président du groupe de travail Com	X	O	X	X	X	X
<i>Roland Stämpfli</i> , directeur du bureau Technique policière	X	X	X	X	X	X
<i>Roman Pfister</i> , PM HPI & directeur du bureau HIP & TIC (jusqu'au 30.09.2016)	O	X	X	X	X	X
<i>Patrick Guggisberg</i> , chef de projet police de Zoug (assistance/procès-verbal)	X	X	X	X	X	X
NOUVEAU: <i>Gabriela Maurer</i> , directrice du bureau IP (depuis le 1.10.2015)	-	-	X	-	-	X

Accord administratif de coopération policière

Cette affaire a été poursuivie également en 2015 à différents niveaux. L'accord initialement prévu a été considéré comme disproportionné par la CCDJP. Les domaines de la prévention et des formations initiale et continue doivent aussi être intégrés dans l'accord et il convient, si possible, de recourir aux structures déjà existantes. L'affaire sera poursuivie à l'occasion de l'Assemblée de printemps 2016 de la CCDJP.

Poursuite des travaux avec mandat d'optimisation et de simplification

EXPLOITATION

Comité de pilotage HIP (CP HIP), direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC) et comité de pilotage TPI (CP TPI)

Ces trois organes, organisés selon le système de milice, se sont également réunis maintes fois en 2015 (19 réunions au total). L'accord administratif de coopération policière en cours d'élaboration a pour objectif de simplifier et de resserrer dans l'avenir le paysage des instances.

Optimisation de la collaboration

Le début des activités des organes du programme Harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires (HIJ) a permis de créer une nouvelle interface de coopération. Les deux comités de programme HIP et HIJ s'octroient des représentations réciproques. C'est ainsi que *Thomas Würzler* (commandant POCA Zurich) et *Thomas Armbruster* (chef de la police judiciaire de Zoug) représentent le programme HIP au sein de HIJ, et que *Andreas Brunner* représente le programme HIJ au sein de HIP. Une collaboration plus étroite des deux programmes au niveau du back office n'a pas été approuvée par le CP HIP et la CCPCS. Néanmoins, un groupe de travail commun aux deux comités des programmes HIP et HIJ a été mandaté pour examiner de nouvelles possibilités de synergie car, notamment au niveau de la CCDJP, des besoins financiers supplémentaires des deux programmes d'harmonisation ne seraient pas cautionnés sans réserve par tous les membres.

Institutionnalisation de la coopération avec les organes du programme HIJ

Bureau Informatique policière

Comme évoqué au début de ce rapport, le bureau Informatique policière (Gst PI) a connu en 2015 un remplacement/renouvellement de personnel.

Renouvellement du personnel en 2015

Encore sous la direction du PM HIP, le règlement intérieur TPI a été élaboré et mis en application au 1er septembre 2015 au niveau de la direction TPI². Les

Règlement intérieur TPI à partir

² *Karl Walker* (président DG PTI); autres membres: *Peter Keller*, *Markus Rössli*, *Roman Pfister*, *Gabriela Maurer* (à partir du 1.10.2016), *Roland Stämpfli*

objections formulées par l'organe de révision externe BDO ont été prises en compte. Le règlement financier correspondant a été élaboré de telle sorte que la nouvelle directrice du bureau puisse, lors de sa prise de fonctions le 1er octobre 2015, assurer pleinement sa mission de direction. (cf. aussi le paragraphe FINANCES).

Dès le lancement du programme HIP, une coopération avec les organes E-Government de la Confédération a été mise en place au niveau du PM HIP. Cette



collaboration était plutôt modeste mais appropriée à chaque niveau et équilibrée. C'est ainsi que le projet Suisse ePOLICE a pu être intégré aux projets prioritaires de la Confédération pour l'E-Government de la phase I (2013 –

2015). Conformément à la décision du CP HIP, le bureau IP doit assurer, pour la prochaine phase de 2016 à 2019, le rôle d'organisation responsable dans le domaine des applications E-Government liées à la sécurité.

L'INTRANET TPI-HIP introduit en 2014/15 a pu être optimisé; le cercle d'utilisateurs, notamment, a été adapté aux exigences et étendu en conséquence. La plateforme s'avère être un outil indispensable pour une coopération efficace et fructueuse, et l'échange d'informations entre les différents organes comme au sein des projets.

FINANCES

Le domaine des finances a été mis en place comme en 2014 et géré dans les trois sous-domaines suivants:

- **TP, Technique policière:** autrefois CTPS, comité Technique générale. L'instance de validation est la CCPCS
- **TIC, Technologie de l'information et de la communication:** autrefois Commission Informatique (CI) et Groupe spécialisé Transmission et électronique (GS T+E) de la CTPS; l'instance de validation est la CCPCS
- **HIP; programme HIP:** l'instance de validation est le CP HIP

Du côté de l'organe de révision externe BDO³, différents éléments ont été intégrés qui ont nécessité une adaptation de la comptabilité et des procédures financières, pour mieux satisfaire aux critères de traçabilité et de transparence. Dans ce contexte, un plan de mesures a été élaboré dont les travaux de mise en œuvre ont été lancés dès novembre 2015, sous une pression élevée en termes de calendrier, afin que l'exercice 2016 puisse démarrer conformément aux principes comptables.

Les dépenses relatives à la comptabilité des associations sont en partie supérieures aux prévisions initiales. La comparaison des chiffres des différents responsables, notamment, doit être clarifiée et harmonisée. La comptabilité – tout comme d'autres prestations de service en faveur des associations et des différents projets – doit, dans le futur modèle comptable, être tenue conformément au principe de causalité. Dans ce contexte, la question se pose de savoir si, dans l'avenir, la gestion des associations (y c. la *gestion des services ou des applications et du changement*), externalisée pour les premières associations

du 1.9.2015

Projet de règlement financier

Redéfinition de la coopération avec les organes E-Government pour 2016

Consolidation et extension de l'INTRANET TPI-HIP

Consolidation du modèle comptable de 2014

Adaptations conformément aux prescriptions de l'organe de révision BDO

La gestion des comptes des associations doit être indemnisée selon le principe de causalité.

³ L'organe de révision BDO (filiale de Berne) a recommandé aux instances responsables d'approuver les trois comptes annuels 2014. Un rapport distinct présente les mesures d'optimisation à engager, lesquelles ont été prises en charge et mises en œuvre par la DG TPI.

(Suisse ePOLICE et App SOE), ne devrait pas plutôt être confiée au bureau IP. L'outil d'informations financières, basé sur une application EXCEL et introduit en 2014, a été encore développé et étendu. Plusieurs dépenses, figurant dans le bulletin d'information TPI, ont permis aux partenaires HIP de procéder à la planification et à la budgétisation au sein de leur UO.

Consolidation et extension de l'outil d'informations financières

APPLICATIONS HIP EN COURS D'EXPLOITATION

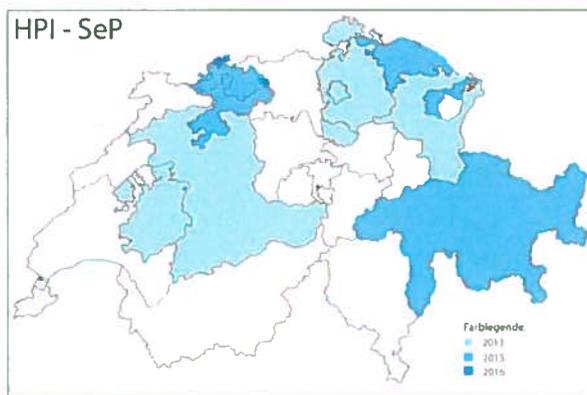
Application Suisse ePOLICE (SeP)

Grâce à l'externalisation de la direction de l'association Suisse ePOLICE (y c. la *gestion des services ou des applications et du changement*) fin 2014, le bureau HIP n'a fourni en 2015 que des prestations comptables à l'association (facturation, encaissement, comptabilité).

Élargissement de l'association SeP à cinq nouveaux cantons

L'élargissement des cantons utilisateurs à désormais onze cantons permet à quasiment 60% de la population suisse d'utiliser le poste de police virtuel de Suisse POLICE (cf. **illustration 1**). En 2016, Bâle-Ville viendra s'ajouter à la liste des utilisateurs.

60% de la population suisse peut utiliser SeP



Dans les cantons utilisateurs, 50% des signalements de vols de bicyclettes ont été effectués via Suisse ePOLICE, ce qui peut être considéré comme un véritable succès.

Plus de 50% des signalements de vols de bicyclettes sont effectués via SeP

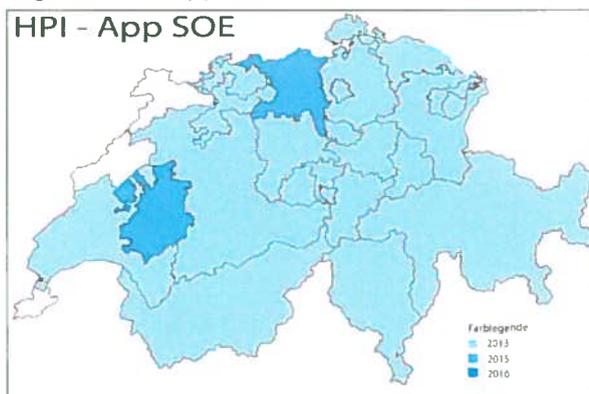
Figure 1

Développement de la diffusion de Suisse ePOLICE

Application pour les unités spéciales (App SOE)

L'application App SOE, qui a fait l'objet d'une diffusion relativement large dès son introduction, a continué de s'étendre en 2015. Il ne manque plus que les trois cantons de Genève, Neuchâtel et du Jura pour couvrir l'ensemble du territoire suisse (cf. **illustration 2**). En outre, les organisations fedpol et Cgfr de la Confédération et la police nationale de la Principauté du Liechtenstein utilisent également l'App SOE.

Application très appréciée et très efficace dans la pratique



En ce qui concerne les développements ultérieurs de l'application, il convient de mentionner l'optimisation de l'interface utilisateur (p. ex. l'affichage des équipes), ainsi que l'extension des présentations d'informations géolocalisées.

Poursuite du développement de la structure de l'application

Illustration 2

Développement de la diffusion de l'application unités spéciales

PROJETS

Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)

HIP est d'avis que l'application CLRA peut être intégrée à la rubrique *Applications HIP en cours d'exploitation*, car elle était opérationnelle fin 2014 et n'a pas encore pu jusqu'ici être mise en service de manière productive. Ainsi, en 2015, les coûts d'exploitation encourus pour l'infrastructure fournie ont été moins élevés que prévu. Le traitement parlementaire de la révision de la loi sur les armes (LArm) a pu être achevé en 2015. Le référendum n'a pas été utilisé, de sorte que nous pouvons compter sur une mise en application de la LArm révisée au 1er juillet 2016. La migration vers l'environnement productif et la coordination du déploiement dans les cantons, nécessaires à la mise en service de l'application, ont déjà débuté.

Application opérationnelle depuis fin 2014

Révision de la loi sur les armes achevée en 2015

Mise en service prévue pour mi-2016

Harmonisation des tableaux de codes (HTC)

Le projet a d'abord démarré avec trois projets partiels et un projet partiel supplémentaire a été ajouté ultérieurement:

1. Projet partiel Harmonisation des tableaux de codes;
2. Projet partiel Organisation du service spécialisé pour les codes;
3. Projet partiel Informatique (pour la mise à disposition des codes).
4. Projet partiel Harmonisation du catalogue des infractions pénales Vostra-Ripol

Le projet partiel 2 a été achevé en 2015. Le service spécialisé des codes a été mis en place au sein de fedpol et il est opérationnel depuis le 4ème trimestre 2015. Tous les Corps de police sont représentés au sein du comité de consultation.

Projet partiel 2 achevé en 2015

L'harmonisation des codes a été poursuivie, notamment dans le domaine supplémentaire du catalogue des infractions pénales RIPOL-VOSTRA, lequel doit être entièrement harmonisé d'ici fin 2016. De plus, une consultation est en cours pour intégrer les questions de cybercriminalité dans le mode opératoire des tableaux des codes.

Travaux d'harmonisation des codes poursuivis et étendus

En ce qui concerne le projet partiel Informatique, différentes modifications et extensions ont été effectuées, de sorte qu'il n'a pas encore été possible de débiter la mise en œuvre proprement dite. Le téléchargement des codes par exemple doit pouvoir être effectué en dehors du réseau KOMBV.

Les modifications dans le projet partiel 3 entraînent un retard dans le calendrier

Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)

Les travaux liés à la première partie de la PNFP ont pu être poursuivis en 2015 comme prévu. Cette première partie concerne principalement les aspects relatifs à la plateforme de formation de l'ISP, financée également par l'ISP. Le lancement en ce qui concerne les fonctionnalités aura lieu au 1er trimestre 2016. Il s'agit notamment des fonctionnalités suivantes:

Travaux liés à la première partie ISP de la PNFP poursuivis comme prévu

- e-learning
- e-test
- calendrier des cours

Mise en place prévue pour le 1er trimestre 2016

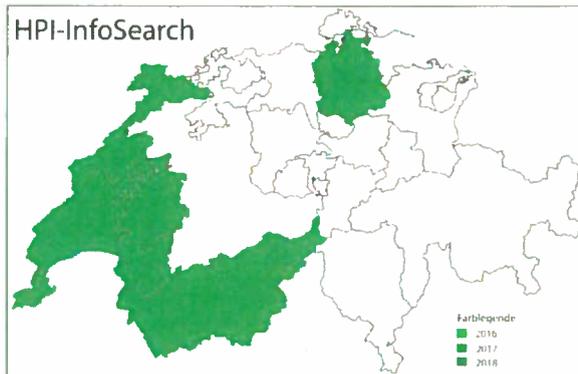
La mise en place de la plateforme est organisée de manière modulaire et peut être mise à la disposition de certains Corps de police, pour répondre à leurs besoins, par le biais de mandats.

Si nécessaire, le module ISP peut également être mis à la disposition des Corps de police

Projet InfoSearch

Après une phase d'incertitudes, le projet a pu être définitivement lancé en 2015. Il inclut une application pour la gestion des informateurs, des personnes de confiance et des investigations secrètes. Vu le caractère confidentiel du projet, l'appel d'offres est effectué selon la procédure sur invitation. L'illustration 3 présente les Corps pionniers provisoires.

Après certaines difficultés de départ, le projet a été lancé dans six Corps pionniers



La phase d'évaluation est désormais achevée et la mise en œuvre pourra donc avoir lieu en 2016. L'introduction au sein des Corps pionniers doit s'effectuer d'ici février 2017.

Illustration 3

Corps pionniers pour le projet InfoSearch

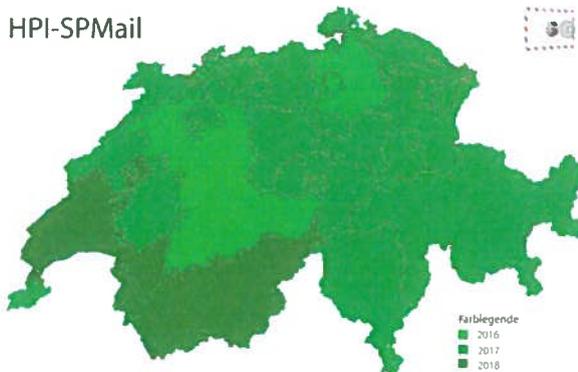
Projet SPMail

Le projet SPMail doit permettre de disposer d'une plateforme mail sécurisée pour les affaires de la police (et également pour d'autres organisations de sécurité). Après les travaux d'initialisation effectués en 2013/14, le projet a pu être lancé en 2015. Une importante campagne de sensibilisation a été menée pour que, dès le début, le plus de Corps de police possible participent au projet. L'illustration 4 montre que tous les Corps ont manifesté leur intérêt pour le projet. En outre, la participation du Cgfr, de la police des transports CFF et de la police nationale de la Principauté du

Mise en service au 1er trimestre 2017

Lancement du projet avec un grand nombre de Corps pionniers

HPI-SPMail



de la Principauté du Liechtenstein au projet est en cours de discussion. L'éventualité que l'ensemble des Corps puisse disposer à moyen terme de la plateforme SPMail est considérée comme réaliste.

D'autres partenaires sont déjà intéressés

Illustration 4

Cantons intéressés par le projet Secure Police Mail (SPMail)

Projet IMP

La situation en ce qui concerne le projet IMP présente certaines analogies avec le projet SPMail car, dans ce domaine également, il est particulièrement important que tous les Corps participent au projet, dans la mesure du possible dès le début. L'illustration 5 présente la situation de départ pour 2016 et les années suivantes. Ici aussi, il est probable que l'ensemble des Corps exploiteront l'application IMP dans un proche avenir. En outre, les instances fédérales fedpol et Cgfr, ainsi que la police nationale de la Principauté du Liechtenstein, participent également à ce projet.

Nombre également significatif de Corps pionniers

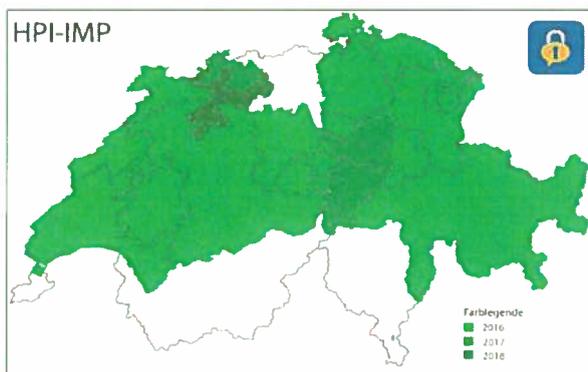


Illustration 5 Cantons intéressés par le projet Instant Messenger Police (IMP)

Pour éviter de fonder une nouvelle association pour l'application IMP, celle-ci doit être intégrée dans l'association App SOE. Certaines clarifications ont par conséquent déjà été entreprises en 2015. Il est prévu de mettre en service l'application IMP au sein des Corps pionniers d'ici mi-2016.

Exploitation de l'application IMP prévue dans le cadre de l'association App SOE

Projet EP

Le projet Prévention contre le cambriolage (App EP) ne requiert pas la participation de tous les Corps (cf. **illustration 6**). L'application EP, développée en plusieurs langues dès le début, peut être exploitée de manière autonome par les Corps pionniers et l'être aussi plus tard sans problème par d'autres Corps. Les travaux de projet ont été poursuivis en 2015, de sorte que nous pouvons envisager la mise en service opérationnelle de l'application EP d'ici la fin octobre 2016.

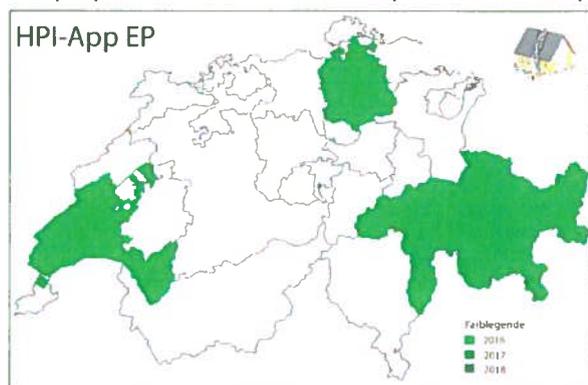


Illustration 6

Corps pionniers pour le projet Prévention contre le cambriolage

L'application sera mise en service au 4ème trimestre 2016

D'autres Corps pourront, si nécessaire, se rallier au projet plus tard

TRAVAUX D'INITIALISATION DES PROJETS

Au cours de l'année 2015, différents travaux préparatoires ont été poursuivis ou entamés, en vue de la mise en œuvre ultérieure d'autres projets.

Stratégie des appels d'urgence

L'étude initiée en 2014 conjointement avec différentes instances a été achevée au 4ème trimestre 2015. Le rapport est prêt à être soumis pour approbation (CP HIP et CCPCS). Les travaux déjà initiés dans le cadre du projet *eCall⁴* (*emergency Call*) constituent l'une des premières conséquences de cette étude.

Financement des initialisations de projets en partie sur le budget HIP

Stratégie des appels d'urgence achevée

Gestion et traitement des « appels d'urgence eCall »

Suite à l'étude relative à la stratégie des appels d'urgence (cf. ci-dessus), les travaux d'initialisation ont maintenant démarré, afin de concrétiser le projet *eCall*.

eCall sera introduit en 2018

Acheminement des appels d'urgence (NOW)

Un autre projet dans ce domaine est l'acheminement des appels d'urgence. Il

⁴ Traitement/gestion des appels d'urgence pouvant être émis automatiquement, lors d'un accident, depuis des véhicules nouvelle génération (en Europe dès fin mars 2018).

s'agit ici de la standardisation technique des contenus pour un acheminement harmonisé des appels d'urgence entre les différentes centrales d'intervention. Cette situation se produit lorsque la centrale d'intervention initialement contactée n'est pas compétente pour diverses raisons (p. ex. questions territoriales) ou dans le cas d'un encombrement, lorsque les appels d'urgence doivent être acheminés vers d'autres centrales d'intervention pour désengorger la première centrale.

Harmonisation des critères d'acheminement des appels d'urgence

Mise en place d'une gestion de l'architecture TIC

Dans la stratégie TIC HIP de 2012, il est clairement stipulé que HIP doit se charger de la question de l'architecture TIC, si les nouvelles applications mises en œuvre doivent se conformer à un environnement TIC harmonisé. Pour des raisons évidentes et compréhensibles, ce projet n'a fait l'objet d'aucun traitement prioritaire. En 2015, la nécessité de l'élaboration d'une telle base s'est imposée au niveau du CP TPI. Sur la base de ce qui existe déjà dans les cantons, une démarche pragmatique doit pouvoir aboutir à une solution également pragmatique. Pour ce faire, il faut qu'un groupe de travail ad hoc prenne les travaux préliminaires en main.

Elaboration de standards minimaux pour des directives d'architecture

Mise en place d'une gestion centralisée des identités et des accès (IAM) (gestion des utilisateurs)

Jusqu'ici, les besoins liés à l'IAM ont été résolus dans le cadre de chacune des applications mises en œuvre. Seule l'application CLRA a été conçue de telle manière que la gestion des utilisateurs soit effectuée via le portail SSO existant de la Confédération. La solution a été mise en œuvre de telle sorte que les futures applications HIP/TPI puissent être exploitées via l'IAM du CSI DFJP. Même si, à première vue, cette solution paraît idéale, une IAM spécifique à HIP/TPI s'avère nécessaire pour différentes raisons. Ne serait-ce que pour des raisons organisationnelles et financières, une solution distincte s'impose. Les travaux d'initialisation doivent permettre de clarifier entièrement les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour lancer un projet concret dans ce domaine.

Complément de la solution existante du portail SSO du CSI DFJP

BILAN APRÈS QUATRE ANNÉES DE TRAVAIL

Mettre en œuvre des solutions harmonisées dans un environnement fédéral signifie très clairement – du moins en partie – qu'il faut aller également à contre-courant. Les organes du programme HIP l'ont fait et n'ont pas sombré! Après quatre années, le travail sur ce programme commence à porter ses fruits; et cela ne s'est pas passé sans revers. L'organisation HIP a fourni la preuve qu'il est possible de mener des projets avec succès; et ce, grâce à l'interaction de quelques Corps pionniers et à la participation de l'ensemble des cantons et autres instances fédérales. Dans les périodes d'instabilité financière des pouvoirs publics, il est judicieux de mener des projets communs, car les moyens disponibles permettent de réaliser au final davantage de choses que si chaque canton fait «*sa propre cuisine*» dans son coin. De plus, les expériences internationales récentes (terrorisme, migration, actes de guerre) nous contraignent à une collaboration accrue, sans barrières, immédiate et efficace, également en ce qui concerne l'échange d'informations, par le biais de solutions informatiques sophistiquées et harmonisées. C'est la sphère politique qui donne le ton et elle est fortement sollicitée dans ce domaine. L'accord administratif de coopération policière en cours d'élaboration devrait finalement démontrer dans quelle mesure les efforts de collaboration peuvent mener à des résultats concrets. Le programme HIP a pu, ces quatre dernières années, accumuler des connaissances

La vision et l'idée de HIP ont pu être concrétisées dans des projets couronnés de succès

La volonté politique et des moyens financiers suffisants sont des conditions préalables à la mise en œuvre de projets couronnés de succès

Accord administratif de coopération policière comme prochaine étape vers des

et des expériences relatives à la mise en œuvre commune et efficace de projets d'envergure, et il est désormais armé pour remplir de telles missions.

Il convient également de mentionner ici que l'harmonisation d'applications et de systèmes existants constituent toujours un défi bien particulier. C'est ainsi que HIP n'a pas été en mesure jusqu'ici de lancer un projet concret et réaliste relatif au traitement des processus de la police (PoIVB). Il ne reste plus qu'à espérer que, sous la direction du programme HIJ, il sera possible de prendre les mesures décisives concernant ce projet. Mais, sans une véritable détermination de la part de l'ensemble des acteurs, il sera difficile de réaliser des progrès concrets.

CONCLUSIONS

- Nous reposer sur nos lauriers après les succès remportés n'est pas une option. Dans l'avenir, la détermination (au niveau politique et opérationnel) et les moyens nécessaires seront indispensables pour mettre en œuvre des solutions TIC communes harmonisées ou remplacer des solutions existantes.
- Il va de soi qu'à tous les niveaux, des possibilités d'optimisation existent. Quelques-uns des futurs défis sont énumérés ci-après:
 - Alléger les structures organisationnelles HIP/TPI (réduction du nombre d'organes et d'instances, délimitation claire des tâches et des compétences) et transfert au centre de compétence pour la coopération policière en cours de planification.
 - La solution avec les associations était tout à fait pertinente pour la phase de démarrage, mais elle devra dans l'avenir être considérablement simplifiée. Faudrait-il créer une seule association (ou un autre organe) pour l'ensemble de l'organisation?
 - Il conviendra à l'avenir de traiter les questions d'architecture TIC sur la base du plus petit dénominateur commun, si nous ne voulons pas courir le risque de devoir, plus tard, harmoniser de nouveau les résultats de l'harmonisation d'aujourd'hui.
 - Le mode opératoire, lors des initialisations de projets, doit si possible se rapprocher rapidement d'une procédure standardisée tenant compte des spécificités de HIP/TPI.
 - Dans le cadre du traitement du thème complexe que représente l'harmonisation du traitement des processus de police, le programme HIJ doit être largement soutenu à tous les niveaux.
 - Il faut continuer de professionnaliser la gestion du programme; pour ce faire, il n'est pas nécessaire de procéder à une extension, mais plutôt de rechercher à mieux tirer profit des expériences acquises - la simplicité est une priorité.
 - L'augmentation du nombre d'applications rend indispensable la mise en place d'une organisation opérationnelle compétente. Il faut donc doter le département *Gestion de l'exploitation* d'un personnel suffisant.
 - L'échange d'informations constant et approprié à chaque niveau doit être optimisé par le biais de l'extension de l'Intranet et de l'extranet TPI, en complément du bulletin d'information TPI.

solutions communes harmonisées

Harmoniser les solutions existantes requiert encore plus d'efforts de la part de l'ensemble des acteurs

L'inertie n'est pas une option

Structures allégées

Simplifier le système d'associations

Standards minimaux pour les architectures TIC

Standardiser les initialisations de projets pour un environnement fédéral

Coopération avec le programme HIJ

Gestion des programmes

Mise en place d'une organisation de l'exploitation

Optimiser l'échange d'informations



ROMAN PFISTER
PROGRAMME MANAGER HIP (JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015)

Zurich, le 29 mars 2016
Mail: info@pti-mail.ch

GABRIELA MAURER
DIRECTRICE DU BUREAU IP (DEPUIS LE PREMIER OCTOBRE 2015)

LISTE DE DIFFUSION	PUBLICATION
- MEMBRES DE LA CCDJP - MEMBRES DE LA CCPCS - COMITÉ DIRECTEUR DE LA SCPVS - MEMBRES DU COMITÉ DU PROGRAMME HIP - MEMBRES DE LA DIRECTION DU PROGRAMME HIP - MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE TPI - MEMBRES GT Com - CHEF DE PROJET HIP - MEMBRES PPS - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DFJP - OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE, FEDPOL - CORPS DES GARDES-FRONTIÈRES, CGFR - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DDPS - OFFICE FÉDÉRAL POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION, OFPP - SERVICE DE RENSEIGNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION, SRC	- SITE INTERNET CCDJP - SITE INTERNET CCPCS - SITE INTERNET SCPVS - INTRANET CCPCS - INTRANET TPI/HIP

GLOSSAIRE

AFV	Application Recherche automatique des véhicules et surveillance de la circulation
GT Com	Groupe de travail Communication
App EP	Projet d'application Prévention contre le cambriolage
AppSOE	Projet et application pour les unités spéciales
ARGE ABI	Communauté de travail qui exploite, gère et développe pour la police le système central d'information ABI (produit de la société rola Security Systems AG et de la société LogObject AG)
ARGE POLIS	Communauté de travail qui exploite, gère et développe pour la police le système central d'information POLIS (produit de la société Unisys [Suisse] GmbH)
ARMADA	Base de données sur les armes gérée par la Confédération /DFJP
OFPP	Office fédéral pour la protection de la population
OFS	Office fédéral de la statistique
AD	Projet Acheminement dynamique (des appels d'urgence)
eCall	Appel d'urgence émis automatiquement lors d'un accident (depuis des véhicules nouvelle génération en Europe)
eCH0051	Norme pour l'échange des données dans le champ d'application de la police
DFF	Département fédéral des finances
E-Government	e.a. Applications qui permettent ou simplifient le contact entre les citoyens et l'administration (exemple: Suisse ePOLICE).
DFJP	Département fédéral de justice et police
fedpol	Office fédéral de la police
Cgfr	Corps des gardes-frontières
HTC	Intention Harmonisation des tableaux de codes (pour l'échange des données)
HERMES	Méthode de gestion de projets de l'administration fédérale (standard)
HIJ	Programme Harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses
HIP	Programme Harmonisation de l'informatique policière suisse
IAM	Instant Messenger Police (<i>WhatsApp Police</i>)
TIC	Technologie de l'information et de la communication
CSI-DFJP	Centre des services informatiques DFJP
CCDJP de Suisse	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
CCPCS	Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse
NSF	Nouvelle recherche d'objets
CLRA	Consultation en ligne des registres d'armes (cantonaux)
CP HIP	Comité du programme HIP
IP	Informatique de police
DP HIP	Direction du programme HIP
PM HIP	Programme Manager HIP
PoIMail	Plateforme de messagerie électronique réservée aux besoins de la police (CSI-DFJP)
PoIVB	Traitement des processus de police et/ou de police judiciaire
PPS	Planification, suivi et standardisation du traitement des informations de la police suisse (un domaine spécialisé de fedpol)
TP	Technique policière
TPI	Centre de compétence pour la technique policière et l'informatique



CG MPS peurs-pompier	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sa-
SeP	Projet Suisse ePOLICE
ISPI	Institut suisse de police, Neuchâtel
SPMail	Plateforme e-mail sécurisée pour la police
CTPS	Commission technique des polices suisses
Portail SSO	Portail Single Sign On (mis à disposition et exploité par CSI-DFJP)
CP TPI	Comité de pilotage TPI
CPP	Code de procédure pénale (suisse)
RNS	Réseau national de sécurité de la Suisse
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ViCLAS	Violent Crime Linkage Analysis System (ViCLAS)
LArm	Loi sur les armes (Loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions)
PFA	Projet de plateforme sur les armes
Standard XML	Standard pour l'échange d'informations
